



12/09/2022

DÉFI-TOIT ! UN ACCOMPAGNEMENT POUR INTÉGRER SIMPLEMENT LES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES DANS SON QUOTIDIEN

Dans le cadre de son action en faveur des transitions écologiques et de la participation citoyenne mais aussi à l'heure où les enjeux de la crise climatique rejoignent ceux de la crise du pouvoir d'achat, la Ville de Montivilliers va proposer à 25 familles montivillonnaises de participer, durant six mois, au programme « Défi-Toit » pour accompagner le changement d'habitudes en faveur d'un mode de vie plus écoresponsable et plus économe.

Le changement climatique, dont nous connaissons tout juste les prémices, demande à chacun de diminuer son impact environnemental dans son quotidien. Cette démarche peut paraître complexe, c'est pourquoi la Ville de Montivilliers souhaite mettre en œuvre sur son territoire le programme « Défi Toit ! »

Défi-Toit est un accompagnement visant à favoriser l'intégration sans contrainte de la sobriété dans son quotidien, de manière adaptée au territoire local, sans que cela soit pour autant inconfortable.

L'action est mise en œuvre par les conseillers du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Vallée de l'Orne et de l'association CARDERE (Centre d'Action Régionale pour le Développement de l'Education Relative à l'Environnement).

La Ville de Montivilliers fait ainsi figure de précurseur en Seine-Maritime, parmi les cinq territoires-tests choisis en Normandie, aux côtés des communautés de communes et d'agglomération d'Argentan (Orne), de Granville (Manche), d'Evreux (Eure) et le syndicat mixte d'urbanisme du Bessin (Calvados). Montivilliers sera aussi le premier territoire d'échelle communale où l'action est déployée.

Pour l'action Défi-Toit, la Ville de Montivilliers est soutenue par l'ADEME, la Région Normandie, ainsi que le Département de la Seine-Maritime et la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.

25 familles montivillonnaises volontaires recherchées

Pour participer à l'opération qui durera six mois, 25 foyers volontaires sont recherchés. Tous les adultes autonomes habitant à l'année sur le territoire peuvent candidater, qu'il s'agisse de jeunes adultes, vivants seuls ou en colocation, étudiants ou non, d'adultes dans la vie active, en couple ou non, avec ou sans enfants, ou bien retraités. Les foyers seront choisis de manière à former un panel représentatif des grands moments de vie différents (grossesse/naissance, déménagement, début de vie active, chômage, retraite) afin de favoriser le partage de connaissances, d'astuces et de retours d'expériences pour le plus grand nombre.

Les pré-inscriptions se font via un formulaire comprenant 3 parties : caractéristiques du foyer candidat, état d'avancement dans leur démarche écologique et motivations à effectuer le défi. Elles prendront fin le 13 novembre, pour un démarrage du défi en décembre.

Déroulement du Défi

Le Défi-Toit est basé sur une alternance des modes d'apprentissage : ateliers, visites, temps collectifs, suivis personnalisés, livret de suivi et échanges entre participants. Chaque mois, environ 4 ateliers ou visites seront proposés. Le temps à consacrer au Défi sera en moyenne de 4 à 5h par mois en prenant en compte la participation aux ateliers. Chaque foyer participant travaillera sur la thématique « Se loger » et pourra choisir une deuxième thématique principale parmi les trois proposées : se déplacer, se nourrir, consommer.

Durant les 6 mois du défi, les familles seront accompagnées, avec des temps individuels et collectifs, et plusieurs outils mis à leur disposition : guide d'éco-quotidien réalisé spécialement pour le défi, communauté sur les réseaux sociaux. Le Défi-Toit sera ponctué par 3 grands événements conviviaux regroupant tous les foyers. Le premier d'entre eux aura lieu le samedi 3 décembre, pour le lancement de l'opération.

Pour Jérôme DUBOST, Maire de Montivilliers, « l'action *Défit-Toit* est une innovation ambitieuse et Montivilliers sera précurseur à l'échelle communale. Cette nouvelle forme d'accompagnement dans la durée répond aussi à notre volonté de concilier l'action pour le climat et l'action pour les fins de mois. Cela va permettre de créer des synergies entre les mesures mises en œuvre par la Ville et les initiatives prises par ses habitantes et habitants. Notre volonté est aussi de pouvoir faire rayonner les enseignements du Défi-Toit, de les partager pour permettre au plus grand nombre d'accéder aux ressources et conseils et s'engager eux aussi dans une démarche de réduction de leur impact environnemental. »

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr